Dialogue du Haut Commissaire de 2016 : table ronde sur les situations

Les enfants non accompagnés et séparés en Europe : des principes aux pratiques

Modératrice : Mme Diane Goodman, Directrice adjointe du Bureau régional pour l'Europe du HCR

Intervenants:

Mme Farah Abdullahi Abdi, Déléguée des jeunes
M. Andrew Sirel, Avocat à Young Persons' Project, Legal Services Agency,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
M. Gerard (Tin) Verstegen, Directeur de NIDOS (Institution de tutelle) des Pays-Bas



Les droits régionaux et nationaux en Europe fournissent un cadre solide pour la protection des enfants, basé sur les normes internationales. Toutefois, ces droits n'ont pas nécessairement un impact positif sur les enfants réfugiés et migrants. Les enfants, les institutions étatiques et les acteurs de la société civile se trouvent souvent face à des procédures complexes, confuses, coûteuses et bureaucratiques, qui ne tiennent pas suffisamment compte de l'intérêt supérieur des enfants non accompagnés et séparés.

Le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Comité international de secours ont mis en place un processus consultatif pour soutenir les États dans le renforcement de la protection des enfants non accompagnés et séparés en Europe. Lors de ces consultations, plus de 90 praticiens (tuteurs, psychologues, travailleurs sociaux, avocats, enseignants, etc.) issus de presque tous les pays européens, travaillant avec les enfants non accompagnés et séparés, ont formulé des recommandations concrètes pour mieux opérationnaliser les normes existantes de protection des enfants, compte tenu des défis spécifiques auxquels ceux-ci font face. Pendant l'événement en marge seront débattues les principales conclusions de ces consultations ainsi que d'autres bonnes pratiques et les solutions éventuelles aux défis existant dans l'opérationnalisation des normes de protection de l'enfant en Europe.

Jeudi 8 décembre 2016 13h30 – 15h00

Palais des Nations - Salle XVI

